



التجاري ليزنج
Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 dinars
divisé en 2 125 000 actions de nominal
10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
RC : 8125651997; Tel : 00 216 71 862 122 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing a été notée «BB+» (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 06 février 2015 et confirmée le 24 mars 2016

NOTE D'OPERATION RELATIVE A L'EMISSION ET L'ADMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

« ATTIJARI LEASING 2016-2 » DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MONTANT MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS

Émis par appel public à l'épargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt est réparti en trois catégories A, B et C comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie C	7 ans dont 2 années de grâce	7,85%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Notation de l'emprunt

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 15 décembre 2016

Visa du CMF n° **16 - 0956** du **15 DEC 2016** donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Kais CHAIBI

Directeur Financier et Ressources Humaines de Attijari Leasing

Tel : 00 216 71 862 122 - Fax : 00 216 71 861 545

Organisme conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération

Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération



Attijari Finances
Tunis

Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 31 341 300

Fax : 00 216 71 965 615



التجاري الوساطة
Attijari Intermédiation

Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 71 108 900

Fax : 00 216 71 860 346

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « Attijari Leasing 2016 » enregistré par le CMF en date du **15 DEC 2016** sous le n° **16 - 0131** et des indicateurs d'activités de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2017.

La présente note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2016 de l'émetteur seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2017.

Décembre 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2016-2 »	3
CHAPITRE 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	7
I. Responsables de la Note d'Opération	8
II. Organisme Conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération	9
III. L'Intermédiaire en bourse chargé de l'opération	10
IV. Le Responsable de l'information	11
CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	12
I. Renseignements relatifs à l'Opération	13
II. Caractéristiques des titres émis	14
III. Renseignements généraux	24
IV. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	25
V. Bulletin de souscription	26

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2016-2 »

L'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-2» est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est réparti en trois Catégories qui se présentent comme suit :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,65%
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35%. ;
- Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,85%.

Dénomination de l'emprunt	Attijari Leasing 2016-2.
Montant	20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars.
Nombre d'obligations à émettre	200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations réparties en 3 catégories susmentionnées Le nombre d'obligations par Catégories sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
Valeur Nominale des obligations	100 dinars par obligation payable à la souscription.
Prix d'émission	100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Les obligations sont nominatives.
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 03 mars 2017 , seront décomptés et déduits du prix de souscription. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 03 mars 2017 , soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
Taux d'intérêt	Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,65% brut par an ; ▪ Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35% brut par an ; ▪ Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,85% brut par an

Durée totale	Les obligations sont émises pour une durée de 5 ans pour la Catégorie A et la Catégorie B, et 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie C.
Durée de vie moyenne	La durée de vie moyenne est de 3 ans pour la Catégorie A la Catégorie B et de 5 ans pour la Catégorie C.
Duration (taux fixe)	La duration de la Catégorie A est de 2,730. La duration de la Catégorie C est de 4,269 années.
Taux de rendement actuariel (taux fixe)	Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,65% l’an pour le présent emprunt. Pour les obligations de la Catégorie C, ce taux est de 7,85% l’an pour le présent emprunt.
Marge actuarielle (taux variable)	La marge actuarielle est de 2,35% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu’à leur remboursement final.
Amortissement	Toutes les obligations feront l’objet d’un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la Catégorie A et la Catégorie B et à la troisième année pour la Catégorie C.
Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus à compter du 30 décembre 2016 auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.
Clôture des souscriptions	<p>Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 30 décembre 2016 et clôturées au plus tard le 03 mars 2017. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l’émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.</p> <p>En cas de placement d’un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 03 mars 2017, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l’émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.</p> <p>En cas de placement d’un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 03 mars 2017, les souscriptions seront prorogées jusqu’au 10 mars 2017 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l’émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.</p> <p>Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.</p>

Paielement	<p>Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 03 mars de chaque année, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le 03 mars 2018.</p> <p>Le premier remboursement du capital aura lieu le 03 mars 2018 pour la Catégorie A et la Catégorie B et 03 mars 2020 pour la Catégorie C.</p>
Fiscalité des titres	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	<p>L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférents.</p>
Garantie	Le présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-2 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
Notation de la société	Attijari Leasing est notée « BB+ » (tun) à long terme avec perspectives d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 06 février 2015 et confirmée le 24 mars 2016.
Notation de l'emprunt	L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 15 décembre 2016, la note « BB+ » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération.
Cotation en Bourse	Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt obligataire, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Prise en charge par Tunisie Clearing	Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
Tribunaux compétents en cas de litige	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
Mode de représentation des porteurs des obligations	Droit commun régissant la représentation des obligataires

Risques liés à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à un taux fixe.

Chapitre 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

I. RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

Identité	M. Moez TERZI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général de Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 71 861 545	00 216 71 905 561
Adresse électronique	Moez.terzi@attijarileasing.com.tn	Khaled.benjemmaa@planet.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

« A notre connaissance, les données de la présente Note d'Opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

M. Moez TERZI
 Directeur Général de Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA
 Président du Conseil d'Administration



II. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Fatmi SQUALLI
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039 – 00 216 31 341 300
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	f.squalli@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

M. Fatmi SQUALLI

**Directeur Général
Attijari Finances Tunisie**



Attijari Finances Tunisie, SA
Investissement El Grande, 1053, Les Berges du Lac
Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 - Tunisie
Tel : 00 216 71 964 039
Fax : 00 216 71 965 615

III. L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation
Représentant légal	M ^{me} Maya GHORBEL
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900
Numéro de fax	00 216 71 860 346
Adresse électronique	MAYA.GHORBEL@attijaribank.com.tn

ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

M^{me} Maya GHORBEL



IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Kaïs CHAIBI
Fonction	Directeur Financier et Ressources Humaines de Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122
Numéro de fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	kais.chaibi@attijarileasing.com.tn

La notice légale est publiée au JORT n° 155 du 27/12/2016.

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° **16 - 0956** 16 DEC. 2016
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: **Salah ESSAYEL**

Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

I.1 DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION DE L'EMPRUNT

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **31 mai 2016** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **29 septembre 2016** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-2 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,65% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35% ;
- Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,85%.

I.2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion¹ s'élèvent à 200 000 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier¹ s'élèvent à 16 000 dinars, les frais de la BVMT sont de 20 750² dinars, les frais de Tunisie Clearing⁽³⁾ pour la durée de vie de l'emprunt sont de 31 069 dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 3 000 dinars, soit un total de frais approximatifs de 270 819 dinars et un produit net de l'emprunt de 29 729 181 dinars.

Désignation	Produit global (en DT)	Produit par obligation (en DT)
Produit brut¹	30 000 000	100,000
Total des frais²	270 819	0,903
Produit Net	29 729 181	99,097

¹ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF qui est calculée automatiquement sur la base du montant maximum de l'emprunt. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

² Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt « Attijari Leasing 2016-2 » interviendront au quatrième trimestre 2016.

³ Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à raison de 14 000 000 DT à la Catégorie A, 3 000 000 DT à la Catégorie B et 13 000 000 DT à la Catégorie C.

I.3 PERIODE DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **30 décembre 2016** et clôturées au plus tard le **03 mars 2017**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03 mars 2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03 mars 2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10 mars 2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

I.4 ORGANISME FINANCIER CHARGE DE RECUEILLIR LES SOUSCRIPTIONS DU PUBLIC

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **30 décembre 2016** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

I.5 BUT DE L'EMISSION

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2016 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 237 millions de dinars. En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2016 est de 60 millions de dinars.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

II.1 NATURE, FORME ET DELIVRANCE DES TITRES

Dénomination de l'emprunt	« Attijari Leasing 2016-2 »
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Les obligations sont soumises aux règles et textes régissant les obligations, soit « le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations ».

II.2 PRIX DE SOUSCRIPTION ET MODALITES DE PAIEMENT

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

II.3 DATE DE JOUISSANCE EN INTERETS

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **03 mars 2017**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **03 mars 2017** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

II.4 DATE DE REGLEMENT

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

II.5 TAUX D'INTERET

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,65% brut par an ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35% brut par an ;
- Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,85% brut par an.

Catégorie A d'une durée de 5 ans

7,65% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **mars de l'année N-1** au mois de **février de l'année N**.

Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce

7,85% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

II.6 INTERETS

Les intérêts sont payés à terme échu le **03 mars** chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A et de la Catégorie B est prévue pour le **03 mars 2022**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de 6 885 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de 7,65%. S'il était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de TMM+2,35% (en considérant un taux nominal de 4,250% calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de décembre 2015 au mois de novembre 2016, à titre indicatif), le montant des intérêts devrait s'élever à 5 940 000 dinars.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie C est prévue pour le **03 mars 2024**.

Le montant total des intérêts serait de 11 775 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité, soit 30 000 000 dinars, à la Catégorie C au taux fixe de 7,85%.

II.7 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et la Catégorie B et à la troisième année pour la Catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **03 mars 2022** pour la Catégorie A et la Catégorie B et le **03 mars 2024** pour la Catégorie C.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,35%, (soit la moyenne des TMM + 2,35%).

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de décembre 2015 au mois de novembre 2016) soit 4,250% majorée de 2,35%, soit 6,600%.

Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	200 000 obligations susceptibles d'atteindre 300 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation	100 dinars
Date de jouissance servant de base pour la cotation en bourse	03 mars 2017
Date du 1 ^{er} paiement des intérêts	03 mars 2018
Date du 1 ^{er} remboursement en capital	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : 03 mars 2018 <u>Catégorie C</u> : 03 mars 2020
Date de la dernière échéance	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : 03 mars 2022 <u>Catégorie C</u> : 03 mars 2024
Amortissement par obligation	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation et ce, à partir de la première année suivant la date limite de la clôture des souscriptions. <u>Catégorie C</u> : : amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation et ce, à partir de la troisième année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
Taux d'intérêt nominal	<u>Catégorie A</u> : Taux fixe de 7,65% brut par an <u>Catégorie B</u> : Taux variable de TMM +2,35% : A titre indicatif, la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de décembre 2015 au mois de novembre 2016) est de 4,250% majorée de 2,35 %, soit un taux d'intérêt de 6,600% brut par an. <u>Catégorie C</u> : Taux fixe de 7,85% brut par an.

Définition du TMM

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Evolution du TMM durant les cinq dernières années

En %	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	4,75000	3,16000	4,11000	4,71000	4,89000	4,25000
Février	4,65000	3,42000	4,20000	4,68000	4,80000	4,22000
Mars	4,56000	3,48000	4,33000	4,72000	4,82000	4,20000
Avril	4,39000	3,64000	4,70000	4,72000	4,80000	4,24000
Mai	4,51000	3,74000	4,69000	4,70000	4,77000	4,25000
Juin	4,50000	3,64000	4,74000	4,78000	4,80000	4,21000
Juillet	4,25000	3,85000	4,73000	4,98000	4,78000	4,32000
Août	3,76000	3,88000	4,75000	4,94000	4,75000	4,20000
Septembre	3,24000	3,90000	4,72000	4,92000	4,77000	4,26000
Octobre	3,32000	4,15000	4,66000	4,93000	4,75000	4,33000
Novembre	3,16000	4,18000	4,75000	4,93000	4,30000	4,23000
Décembre	3,23000	3,98000	4,74000	4,88000	4,28000	

Source : BCT

Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 30 000 000 de dinars

II.8 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE A AU TAUX FIXE DE 7,65%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-2 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie A.

✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 7,65%**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2018		6 000 000	24 000 000	2 295 000	8 295 000
2019		6 000 000	18 000 000	1 836 000	7 836 000
2020		6 000 000	12 000 000	1 377 000	7 377 000
2021		6 000 000	6 000 000	918 000	6 918 000
2022		6 000 000	0	459 000	6 459 000
Total		30 000 000		6 885 000	36 885 000

✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 7,65%**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2018		20,000	80,000	7,650	27,650
2019		20,000	60,000	6,120	26,120
2020		20,000	40,000	4,590	24,590
2021		20,000	20,000	3,060	23,060
2022		20,000	0,000	1,530	21,530
Total		100,000		22,950	122,950

II.9 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE B AU TAUX VARIABLE TMM + 2,35%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-2 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie B.

- ✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable TMM + 2,35% (soit 6,600% à titre indicatif)**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2018		6 000 000	24 000 000	1 980 000	7 980 000
2019		6 000 000	18 000 000	1 584 000	7 584 000
2020		6 000 000	12 000 000	1 188 000	7 188 000
2021		6 000 000	6 000 000	792 000	6 792 000
2022		6 000 000	0	396 000	6 396 000
Total		30 000 000		5 940 000	35 940 000

- ✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux variable TMM + 2,35% (soit 6,600% à titre indicatif)**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2018		20,000	80,000	6,600	26,600
2019		20,000	60,000	5,280	25,280
2020		20,000	40,000	3,960	23,960
2021		20,000	20,000	2,640	22,640
2022		20,000	0,000	1,320	21,320
Total		100,000		19,800	119,800

II.10 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE C AU TAUX FIXE DE 7,85%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-2 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie C.

- ✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 7,85%**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2018		0	30 000 000	2 355 000	2 355 000
2019		0	30 000 000	2 355 000	2 355 000
2020		6 000 000	24 000 000	2 355 000	8 355 000
2021		6 000 000	18 000 000	1 884 000	7 884 000
2022		6 000 000	12 000 000	1 413 000	7 413 000
2023		6 000 000	6 000 000	942 000	6 942 000
2024		6 000 000	0	471 000	6 471 000
Total		30 000 000		11 775 000	41 775 000

✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 7,85%**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2018		0,000	100,000	7,850	7,850
2019		0,000	100,000	7,850	7,850
2020		20,000	80,000	7,850	27,850
2021		20,000	60,000	6,280	26,280
2022		20,000	40,000	4,710	24,710
2023		20,000	20,000	3,140	23,140
2024		20,000	0,000	1,570	21,570
Total		100,000		39,250	139,250

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.

La société Attijari Leasing s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 30 millions de dinars.

II.11 PRIX DE REMBOURSEMENT

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

II.12 PAIEMENT

Pour les obligations des Catégories A, B et C

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **03 mars** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **03 mars 2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **03 mars 2018** pour les catégories A et B et le **03 mars 2020** pour la Catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

II.13 TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL ET MARGE ACTUARIELLE

Taux de rendement actuariel (souscription aux taux fixes)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,65% l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie C, ce taux est de 7,85% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de novembre 2016 (à titre indicatif) qui est égale à 4,250%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,600%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

II.14 DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la Catégorie A et la Catégorie B ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie C.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « Attijari Leasing 2016-2 » est comme suit :

- 3 années pour la Catégorie A et la Catégorie B ;
- 5 années pour la Catégorie C.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t \right) / \left(\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de période ;
- F_t est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt de la période.

Pour les obligations de Catégorie A

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,730** années.

Pour les obligations de la Catégorie C

La duration pour les obligations de la Catégorie C du présent emprunt est de **4,269** années.

II.15 GARANTIE

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

II.16 NOTATION

II.16.1 Notation de la Société

Le 06 février 2015, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- Note à long terme : BB + (tun) ;
- Note à court terme : B (tun) ;
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 24 mars 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- Note à long terme : BB + (tun) ;
- Note à court terme : B (tun) ;
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

II.16.2 Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « BB+ » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du 15 décembre 2016

SIGNIFICATION DES NOTES NATIONALES

La note à LT «BB+ » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

La note à CT « B » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Les notes nationales à court et à long terme de Attijari Leasing reflètent la probabilité limitée de soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirecte, le groupe marocain Attijariwafa bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B' / 'bb-' / '3'), en cas de besoin.

Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux concessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 15 Décembre 2016

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Attijari Leasing
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-2»
Montant	:	20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars répartis en trois catégories: A, B et C
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux Nominal (A)	:	7,65% l'an
Taux Nominal (B)	:	TMM+2,35% l'an
Taux Nominal (C)	:	7,85% l'an
Durée (A)	:	5 ans
Durée (B)	:	5 ans
Durée (C)	:	7 ans dont deux années de grâce
Amortissement (A)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année.
Amortissement (B)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année.
Amortissement (C)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la troisième année.
Note	:	BB+(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré

FitchRatings

les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

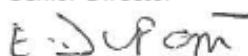
Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

Eric Dupont
Senior Director



II.17 MODE DE PLACEMENT

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Intermédiation.

II.18 ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES PORTEURS DES OBLIGATIONS

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

II.19 FISCALITE DES TITRES

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

III.1 INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DU REGISTRE DES OBLIGATAIRES

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

III.2 MARCHE DES TITRES

Au 30/09/2016, il existe neuf emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, à savoir :

- Attijari leasing 2011 (5 ans ; 6,0% et ou TMM+1,25%) ;
- Attijari leasing 2012-1 réparti en 2 catégories :
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 6,25% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 6,35%.

- Attijari leasing 2012-2 réparti en 2 catégories :
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 6,30% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans au taux fixe de 6,40%.
- Attijari leasing 2013-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,10% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,00% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Attijari leasing 2014-1 réparti en 2 catégories :
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,20% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Emprunt Subordonné Attijari leasing 2014 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25% ;
- Emprunt Attijari leasing 2015-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% ;
- Emprunt Attijari leasing 2015-2 réparti en 2 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% et/ou au taux variable TMM +2,30% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.
- Emprunt Attijari leasing 2016-1 réparti en 2 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable TMM +2,35% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

III.3 PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

III.4 TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

IV. RISQUE LIÉ A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

V. BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 de dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
Registre de Commerce : B125651997

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.
Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 06 février 2015 et confirmée le 24 mars 2016

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2016-2»

D'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune
Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en 3 catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie C	7 ans dont 2 années de grâce	7,85%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 15 décembre 2016

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2016

Délibération du Conseil d'Administration du 29 septembre 2016

Visa N° 16-0958-15 DEC 2016

Notice légale publiée au JORT n° 155 du 27/12/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom⁴ : Mme Mlle Mr.....
Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport
N° Délivré le : .../.../..... à
Profession/activité :
Adresse : Code postale : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) : De moi-même

Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom&Prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivré le : .../.../..... à Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :	Personne Morale : Raison sociale : N° du R.C :
--	---

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 7,65% ;
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,35% ;
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de 7,85% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce ;

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 03 mars 2017, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 03 mars de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 03 mars 2017 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A et la Catégorie B ;
- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la troisième année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories C.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2016 » et de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)⁵

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur Agence.....
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez..... agence.....

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 7,65% ; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,35% ; durée 5 ans.
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de 7,85% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez⁶ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche⁷
Tunis, le.....
Signature

⁴ Cocher la case correspondante

⁵ Remplir la ligne appropriée

⁶ Indiquer le nom du dépositaire

⁷ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Copie

Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 de dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
Registre de Commerce : B125651997

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.
Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 06 février 2015et confirmée le 24 mars 2016

Emprunt Obligatoire «Attijari Leasing 2016-2»

D'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune
Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en 3 catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie C	7 ans dont 2 années de grâce	7,85%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La présente émission obligatoire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 15 décembre 2016

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2016

Délibération du Conseil d'Administration du 29 septembre 2016

Visa *#16-0938* 15 DEC 2016

Notice légale publiée au JORT n°155 du 27/12/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom⁸ : Mme Mlle Mr.....
Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport
N° Délivré le : .../.../..... à
Profession/activité :
Adresse : Code postale : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1): De moi-même

Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date duet dont copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom&Prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivré le : .../.../..... à	Personne Morale : Raison sociale : N° du R.C :
Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 7,65% ;
-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,35% ;
-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de 7,85% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce ;

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 03 mars 2017, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 03 mars de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 03 mars 2017 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A et la Catégorie B ;
- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la troisième année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories C.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2016 » et de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)⁹

- En espèces
- Par chèque n° Tiré surAgence.....
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez..... agence.....

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)

-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 7,65% ; durée 5 ans ;
-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,35% ; durée 5 ans.
-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2016-2 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de 7,85% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez¹⁰en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche¹¹
Tunis, le.....
Signature

⁸ Cocher la case correspondante

⁹ Remplir la ligne appropriée

¹⁰ Indiquer le nom du dépositaire

¹¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »